



**DEMANDE EN OBTENTION D'UNE PRIME D'ENCOURAGEMENT (50 €)
ANNEE SCOLAIRE 2023/2024**

(à retourner pour le 31 décembre 2024 au plus tard)

Conditions préalables :

La prime d'encouragement est accordée en cas de réussite d'une année d'études de l'enseignement postprimaire, c'est-à-dire si l'élève est admis à la classe subséquente du même niveau d'études

Je soussigné(e) _____

né(e) le _____ à _____

demeurant à L- _____ rue _____ No. ____

Téléphone (élève) _____ Téléphone (parents) _____

sollicite par la présente la prime d'encouragement **2023/2024**.

J'ai fréquenté le lycée _____

Classe _____

Mon compte en banque est : LU _____

Banque _____

Prière de joindre obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), téléchargeable via Online-Banking. Une photocopie de la carte bancaire voire l'intitulé d'un extrait bancaire font également foi.

A défaut de la remise d'une telle pièce à l'appui, les services communaux se réservent le droit de refuser toute demande voire tout remboursement.

Je soussigné(e) déclare que les renseignements ci-dessus sont sincères et véritables.

(signature de l'étudiant requérant)

ANNEXE : copie du bulletin d'études du 3^{ème} trimestre resp. 2^{ème} semestre 2023/2024

La prime est sujette à restitution au cas où elle aurait été obtenue sur base de fausses déclarations ou de renseignements inexacts.